

*Air Canada*

Les coûts d'opérations de l'Énergie, des Mines et des Ressources incluant les salaires pour le Centre géoscientifique de l'Atlantique sont les suivants:

1984-1985 12.3 millions de dollars 1985-1986 16.4 millions de dollars 1986-1987 13.8 millions de dollars 1987-1988 14.6 millions de dollars

En ce qui concerne le ministère de l'Environnement:

a) à d) (i) Non. (ii) Non. (iii) Non.

Le Service de la conservation et de la protection du ministère de l'Environnement occupe un espace de laboratoire, sans frais, à l'Institut océanographique Bedford.

Les coûts d'opération incluant les salaires du Service de la conservation et de la protection du ministère de l'Environnement sont les suivants:

1984-1985 636 000 \$ 1985-1986 598 900 \$ 1986-1987 664 200 \$ 1987-1988 719 500 \$

## LES ÉTUDES D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

## Question n° 355—Mme Jewett:

Le gouvernement a-t-il commandé des études d'impact sur l'environnement en ce qui concerne le projet d'achat d'une flotte de sous-marins à propulsion nucléaire et, dans l'affirmative, à quelles dates et, dans chaque cas, a) à quels personnes ou groupes, b) à quel coût, c) quelles en ont été les conclusions?

**M. Bud Bradley (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** a) et c) Le projet d'acquisition des sous-marins sera soumis au Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE) d'Environnement Canada. Énergie atomique du Canada Limitée sera chargé de mettre en branle l'examen environnemental préalable du projet au milieu de l'année 1988. Des consultations auront lieu avec des experts militaires, des environnementalistes, des scientifiques, des ingénieurs et des techniciens civils, ainsi que des représentants élus (niveau local).

b) Le coût total reste encore à déterminer, mais il est prévu qu'il variera entre 300 000 \$ et 400 000 \$.

## LE COÛT GLOBAL DES SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE

## Question n° 356—Mme Jewett:

Les dépenses suivantes sont-elles liées à l'achat de sous-marins à propulsion nucléaire et, dans l'affirmative, le gouvernement en a-t-il calculé le coût et, dans l'affirmative, à combien se chiffre-t-il dans le cas: a) de l'achat initial de pièces de rechange, b) de l'achat de l'armement initial en torpilles et missiles, c) de la construction des infrastructures de soutien terrestre sur les côtes est et ouest, y compris les installations et les fournitures des arsenaux maritimes et les systèmes d'assurance de la qualité, d) de la construction des équipements (i) de transport (ii) d'entreposage (iii) de manutention (iv) d'élimination du combustible nucléaire, e) de (i) l'achat de combustible à l'étranger (ii) la construction d'installations de production de combustible nucléaire au Canada, f) des mesures de sécurité relatives au transport et à l'entreposage du combustible nucléaire, g) de l'adaptation des sous-marins aux normes relatives aux opérations dans l'Arctique (i) en général et, en particulier (ii) de l'installation de pointes résistantes sur la coque pour permettre aux sous-marins de briser la glace pour faire surface (iii) de l'achat d'aides à la navigation et de détecteurs de glaces, h) de la formation de deux équipages pour chaque sous-marin, y compris (i) de la formation à l'étranger de certains membres spécialisés du personnel (ii) du recrutement d'instructeurs étrangers (iii) de la construction d'installations de formation, i) de la formation du personnel des arsenaux maritimes en ce qui concerne l'entretien des sous-marins et des réacteurs, j) de

la formation du personnel terrestre en matière (i) de transport (ii) de manutention (iii) d'entreposage (iv) d'élimination du combustible nucléaire, k) de (i) la construction d'infrastructures pour la fabrication au Canada d'éléments composants de la coque et de l'équipement des sous-marins (ii) la formation des constructeurs (iii) l'achat d'éléments composants fabriqués au Canada (iv) la modification éventuelle de certains éléments de la conception des sous-marins pour l'intégration d'éléments composants d'origine canadienne.

**M. Bud Bradley (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Dans son devis estimatif du projet d'acquisition de sous-marins, le ministère de la Défense nationale tient compte de toutes les dépenses, à l'exception de celles qu'entraînerait la construction d'installations de production de combustible nucléaire au Canada. Le coût estimatif du projet comprend aussi, pour chaque dépense, une somme réservée aux impondérables. Le coût estimatif varie selon que le sous-marin retenu sera de conception française ou britannique. Le ministère procédera à des estimations plus précises au cours de la phase de définition du projet et décidera alors de passer ou non à la phase de mise en oeuvre. Afin de protéger des renseignements couverts par des droits de propriété français et britannique et de ne pas interférer dans le choix d'un modèle de sous-marin, le coût estimatif exact du projet ne peut être divulgué pour le moment.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Richard Grisé (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, si la question n° 317 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

**Le président suppléant (M. Paproski):** On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que la question n° 317 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

## LES DÉPENSES FÉDÉRALES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE KENORA—RAINY RIVER

## Question n° 317—M. Parry:

Depuis le 4 septembre 1984, des ministères ou organismes du gouvernement ont-ils dépensé des fonds dans la circonscription de Kenora—Rainy River et, dans l'affirmative, quels ministères ou organismes et, dans chaque cas, a) à combien se sont élevées ces dépenses, b) dans quelles catégories et en vertu de quels programmes ont-elles été faites?

(Le document est déposé.)

[Français]

**M. Grisé:** Je demande, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.